

RAPPORT DE LA VISIOCONFERENCE DE LA

**3^{EME} SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE D'INFORMATION ET DE
COOPÉRATION POUR LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE LA
PÊCHE EN AFRIQUE (INFOPÊCHE)**

4 février 2021

I. INTRODUCTION

Créée en 1991 à Abidjan, INFOPÊCHE est une Organisation Intergouvernementale d'information et de coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique. Elle regroupe 18 Etats membres (Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone et Togo). La Côte d'Ivoire, Etat du siège, assure la Présidence du Conseil d'Administration.

Ces dernières années, INFOPÊCHE est confrontée à d'énormes difficultés financières et de fonctionnement. Compte tenu de l'évolution de la situation de plus en plus critique d'INFOPÊCHE, la Côte d'Ivoire en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, a sollicité l'appui de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour effectuer une mission d'évaluation de la situation, de la nature et de l'importance des besoins d'INFOPÊCHE. L'étude a été réalisée du 9 au 13 mars 2020. La mission, sur la base des principaux résultats et conclusions, a recommandé que se tienne d'urgence une session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE afin d'analyser les conclusions et recommandations du rapport à l'effet de prendre les mesures appropriées de redressement.

La session extraordinaire a été précédée (2 et 3 février 2021) de la réunion des Directeurs des pêches, administrateurs d'INFOPÊCHE.

La 3^{ème} Session Extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE s'est tenue le 04 février 2021 par visioconférence en raison de la maladie à Coronavirus.

II. PARTICIPATION

Ont pris part à la réunion, les représentants des États membres suivants : Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée, Royaume du Maroc, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Nigeria, Sénégal et Togo.

Ont également assisté à la réunion en qualité d'observateurs, les organisations suivantes :

- La Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT) ;
- L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) ;
- La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le président du Conseil d'Administration s'est assuré que le quorum est atteint avec la participation de 15 Etats sur 18.

III. SÉANCE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par S.E. Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE.

Elle a enregistré sept allocutions.

- Monsieur Abdelouahed BENABBOU, Secrétaire Exécutif de la COMHAFAT, a félicité la Côte d'Ivoire pour la tenue de la session extraordinaire qui vise à redynamiser INFOPÊCHE, dont la pertinence est toujours d'actualité, particulièrement en matière de promotion du commerce régional des produits de la pêche. Il a mis l'accent sur la situation financière difficile d'INFOPÊCHE, résultats du défaut de paiement des contributions des États membres et qui fragilise l'institution. Il a rendu un vibrant hommage à la Côte d'Ivoire pour son rôle de leadership régional et continental pour toutes les questions relatives à la pêche, et remercié Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, pour son implication personnelle, ses conseils, ses orientations et sa disponibilité en dépit de ses lourdes charges nationales.

Il a enfin réaffirmé l'engagement de la COMHAFAT qui est liée à INFOPÊCHE par un Mémoire d'Entente, à la soutenir, par la réalisation de programmes complémentaires ou communs, au bénéfice du secteur halieutique.

- Monsieur N'diaga Gueye, Fonctionnaire Principal de la FAO, a souligné qu'aujourd'hui plus que jamais, le poisson et les produits de la pêche sont essentiels dans la lutte contre la faim et la pauvreté. Le développement de chaînes de valeur durable est essentiel pour améliorer l'accès au marché et accroître le commerce mondial du poisson et des produits de la pêche. INFOPÊCHE a été une source importante de soutien en matière de marketing pour les producteurs et les exportateurs de poisson en Afrique, une région qui comprend certaines des plus grandes pêcheries du monde. Ses activités comprennent le rapprochement des acheteurs et des vendeurs, la publication d'informations commerciales actuelles et à long terme et la mise en place de services de conseil technique et de services spécialisés.

La FAO, à travers son Bureau Régional pour l'Afrique, se réjouit de la tenue des présentes assises et exprime le très vif souhait qu'INFOPÊCHE revienne totalement aux États membres qui se sont engagés formellement à le créer. Le paiement régulier de leur contribution encouragerait les autres partenaires à les soutenir. Il a salué la détermination des États membres de mener les réformes nécessaires en y associant le secteur privé et en tirant des leçons des expériences des autres réseaux Info comme INFOFISH.

- Pour sa part, Dr. Aboubacar SIDIBÉ a transmis dans son allocution, les salutations chaleureuses du Monsieur Sékou Sangaré, Commissaire Chargé de l'Agriculture, des Ressources en Eau et de l'Environnement de la CEDEAO. Il a rappelé que la coordination des politiques et stratégies de développement agricole régional est devenue une réalité en 2005 avec l'adoption de l'**ECOWAP/CEDEAO**. Cette politique régionale de l'agriculture vise à contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social et à la réduction de la pauvreté dans les États membres.

Il a ensuite relevé que le potentiel de la pêche et de l'aquaculture n'est pas pleinement perceptible dans les stratégies de développement durable du secteur agricole. Aussi, il a rapporté que pour remédier à cette situation un Cadre Stratégique Détaillé pour le Développement d'une Pêche et d'Aquaculture Durable (CSD/DPAD) a été validé récemment par les Ministres chargés de la Pêche et de l'Aquaculture des pays membres de la CEDEAO. Pour finir, il a renouvelé, au nom du Président de la Commission de la CEDEAO, leurs sincères remerciements et leur gratitude aux Ministres des Pêches et de l'Aquaculture de la région, et aux partenaires techniques et financiers de l'**ECOWAP/CEDEAO**, pour leur engagement et leurs appuis multiformes.

Après les interventions des partenaires au développement, Monsieur le Président a invité ses pairs à prendre la parole.

- Monsieur Alioune N'DOYE, Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime de la République du Sénégal, a réaffirmé l'engagement et l'adhésion du Sénégal à INFOPÊCHE après avoir rappelé la nécessité du mandat de cette Organisation pour les pays membres. Il a ensuite rappelé l'importance du secteur de la pêche pour le Sénégal en particulier et a déploré que le potentiel de ce secteur ne soit pas pleinement exploité pour assurer une plus grande disponibilité du poisson pour les populations malgré l'existence de politique de développement régional.

Il a appelé à l'adaptation du mandat de l'Organisation pour tenir compte des domaines émergents tels que l'économie bleue, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, la chaîne de valeur et les labels certifiant les produits mis sur les marchés, etc.

Il a enfin invité ses collègues Ministres à valider le rapport des experts et a recommandé la prise de fonction, dans les meilleurs délais, de l'administrateur de la phase de transition.

- Madame Esperança Da Costa, Secrétaire d'État des Pêches d'Angola a, au nom du Ministre de l'Agriculture et des Pêches de la République d'Angola, réaffirmé l'engagement de son pays à la vision collective de redynamisation d'INFOPÊCHE. Elle a remercié la République de Côte d'Ivoire pour son soutien à cette organisation importante qui contribue à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à la création d'emplois dans nos pays.
- Madame Levina OWUSU, Chef de Cabinet du Ministre a, au nom de Mme Elizabeth Afole QUAYE, Ministre des Pêches et du Développement de l'Aquaculture, réaffirmé l'engagement de son pays à la vision collective de redynamisation d'INFOPÊCHE. Elle a souligné qu'INFOPÊCHE est un outil très important qui jadis avait apporté un appui technique en matière d'hygiène, de sécurité sanitaire des Aliments et de développement du secteur des pêches des Etats membres.

Elle a enfin remercié la République de Côte d'Ivoire pays hôte pour son soutien à cette organisation depuis sa création et reste solidaire à la décision de redynamisation d'INFOPÊCHE.

- Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire et Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE, a remercié ses collègues pour leur disponibilité à discuter de l'organisation qui est née de la volonté commune de chacun des États en 1991. Il a ensuite remercié les partenaires au développement notamment la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest dont la contribution a permis de réaliser l'étude diagnostic d'INFOPÊCHE et la tenue de cette session extraordinaire du Conseil d'Administration, ainsi que la FAO et la COMHAFAT pour leur constant appui.

Il a rappelé l'importance d'INFOPÊCHE et a relevé que l'évolution positive de l'environnement politique international et le dynamisme de la pêche et de l'aquaculture constituent des opportunités de développement des activités de cette institution commune.

Il a enfin présenté l'objectif principal de la session qui est de tracer les sillons d'un nouveau départ en procédant aux réformes nécessaires pour redynamiser INFOPÊCHE en vue d'en faire un véritable instrument de développement et de création de valeur ajoutée pour le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

IV. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION DES TRAVAUX

4.1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant a été adopté par la session :

1. Ouverture de la réunion ;
2. Présentation du rapport des administrateurs ;
3. Examen et adoption des projets de recommandations des administrateurs ;
4. Adoption du rapport de synthèse ;
5. Questions diverses ;
6. Clôture de la réunion.

4.2. Déroulement des travaux

4.2.1. Ouverture de la session

La 3^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE a été présidée par Monsieur Moussa DOSSO, Président du Conseil d'Administration et Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire.

4.2.2. Présentation du rapport des administrateurs

Les recommandations du rapport des experts ont été présentées et soumises au Conseil d'Administration (le rapport des administrateurs est joint en annexe).

4.2.3. Examen et adoption des résolutions

La Conseil d'Administration après délibération a adopté les résolutions suivantes :

4.2.3.1. Réformes politiques

Les États membres ayant affirmé leur intérêt pour la poursuite de la mission d'INFOPÊCHE qui dispose d'un avantage comparatif évident en matière de commercialisation par rapport à la mission des autres organisations sous régionales, régionales et continentales de gestion des pêches ;

Les États membres considérant l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine comme une opportunité pour développer les activités d'INFOPÊCHE sur l'ensemble du continent ;

Les États membres réaffirmant leur volonté politique à continuer de soutenir INFOPÊCHE, s'engagent à :

- a) réviser le mandat d'INFOPÊCHE pour tenir compte des évolutions de l'environnement de développement de la pêche et de l'aquaculture, des innovations techniques et technologiques ;
- b) réviser les textes réglementaires pour les adapter à l'évolution actuelle de l'environnement politique des pêches et de l'aquaculture ;
- c) élaborer un plan stratégique quinquennal de développement d'INFOPÊCHE pour le mettre en perspective.

4.2.3.2. Réformes institutionnelles

Les États membres notant que le cadre institutionnel d'INFOPÊCHE est devenu peu opérant, s'engagent à :

- a) adopter un nouvel organe décisionnel au niveau ministériel avec ses modalités de fonctionnement ;
- b) faire réaliser une étude de faisabilité sur l'opportunité d'arrimer INFOPÊCHE à l'Union Africaine en tant qu'institution technique spécialisée.

4.2.3.3. Réformes de la gouvernance

Les États membres ayant constaté des dysfonctionnements importants dans le mécanisme de la gouvernance au sein d'INFOPÊCHE, s'engagent à :

- faire élaborer un plan de communication qui renforce les liens avec les administrations des pêches des États membres, les professionnels du secteur, les autres organisations similaires et qui promeut une concertation dynamique, le lobbying et l'opérationnalisation effective des Mémoires d'Entente en cours avec les partenaires.

4.2.3.4. Phase de transition

Les États membres ayant constaté la faiblesse d'adaptation d'INFOPÊCHE aux contextes régional et global en profondes mutations ;

Les États membres ayant noté également la faiblesse du management stratégique d'INFOPÊCHE qui a limité la possibilité de développer des réseaux de partenaires, de percevoir l'évolution du marché, de s'adapter et d'amener l'équipe de travail avec des profils variés à adhérer à une vision commune et novatrice pour tirer les leçons des changements et capter les opportunités ;

Les États membres convaincus de la nécessité d'une phase de transition pour négocier la normalisation afin qu'INFOPÊCHE soit mise en capacité de performance, s'engagent à :

- a) ouvrir une transition opérationnelle d'une durée de deux ans et désigne la Côte d'Ivoire en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration et d'État de siège d'INFOPÊCHE, pour assurer la mise en œuvre de la transition ;
- b) mettre en place une task-force composée des pays suivants : Angola, Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire et Sierra Léone pour appuyer les actions de l'Autorité de transition ;
- c) soutenir la transition
- d) mettre la feuille de route ci-dessous :
 1. Proposer une structure optimale pour moderniser le mode de gestion en vue de réaliser les objectifs d'INFOPÊCHE ;
 2. Régulariser la situation administrative du personnel ;
 3. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources au niveau des États membres et des partenaires au développement ;
 4. Apurer les salaires, les accessoires de salaires et les charges sociales ;
 5. Doter INFOPÊCHE d'équipement et de logistique appropriés ;
 6. Examiner et mettre en œuvre les résolutions énoncées dans les points 4.2.3.1, 4.2.3.2 et 4.2.3.3.

4.2.3.5. Financement d'INFOPÊCHE

Les États membres ayant affirmé qu'INFOPÊCHE est née de leur propre volonté ;

Les États membres ayant exprimé leur sérieuse préoccupation quant à la santé financière d'INFOPÊCHE et ayant noté que l'accumulation des arriérés fragilisent le fonctionnement de l'institution, se sont engagés à :

- a) s'acquitter régulièrement de leurs contributions au budget d'INFOPÊCHE ;
- b) solder leurs arriérés ;
- c) verser leur contribution au budget régulier d'INFOPÊCHE pour l'année 2021 et pour les années qui suivent ;
- d) payer leurs arriérés sur la base d'un échelonnement.

V. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour

VI. ADOPTION DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

Les Ministres chargés des Pêches des États membres d'INFOPÊCHE ont adopté à l'unanimité le rapport de la 3^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration.

VII. CLÔTURE DE LA SESSION

Monsieur El MALAGUI Mohamed, Directeur d'INFOPÊCHE a adressé ses remerciements au Gouvernement de Côte d'Ivoire pour toute l'attention dont il bénéficie en Côte d'Ivoire. Il a ensuite adressé une mention toute spéciale à l'endroit de Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Président du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE et ses collaborateurs pour les énormes sacrifices consentis en faveur de l'organisation.

La cession a adressé trois motions à la COMHAFAT, à la FAO et à la CEDEAO pour les remercier de leur engagement aux côtés d'INFOPÊCHE.

Monsieur Moussa DOSSO, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire, Président de la cession s'est réjoui de la participation effective de ses pairs et pour leur mobilisation pour faire d'INFOPÊCHE l'un des instruments de coopération halieutique le plus performant et compétitif dans le secteur de la transformation et de commercialisation des pêches et de l'aquaculture en Afrique. Il a remercié les Ministres pour les engagements pris pour soutenir la phase de transition et les réformes nécessaires à la redynamisation d'INFOPÊCHE. Il a invité les États membres de la task-force à apporter à la transition tout l'appui afin d'en assurer la réussite.

Puis, il a déclaré clos les travaux de la 3^{ème} session extraordinaire du Conseil d'Administration d'INFOPÊCHE.

Le Président du Conseil d'Administration



Moussa DOSSO